ADHÉSION FAMILLE : sur demande auprès de l'Enseignant ou de l'AFYI et à partir de deux personnes par famille (même adresse). Tarif plein (32 €) pour la première personne et tarif réduit (16 €) par personne supplémentaire. Chaque membre de la famille peut voter en Assemblée Générale et doit signer le bulletin.





## Association Française de Yoga IYENGAR®

83, boulevard de Magenta 75010 Paris +33 (0)1 45 05 05 03 contact@afyi.fr www.afyi.fr BULLETIN D'ADHÉSION

**FAMILLE** 

## Année 2024/2025 (du 01/09/2024 au 31/08/2025)

Numéro d'adhérent :

г		
1 Mme □ M. □	* NOM:	* Date de naissance
	* Prénom :	(obligatoire)
	* Email OBLIGATOIRE:	/ /
	Téléphone portable :	/
<b>2</b> Mme □ M. □	* NOM:	* Date de naissance
	* Prénom :	(obligatoire)
	* Email OBLIGATOIRE :	
	Téléphone portable :	//
3	* NOM:	* Date de naissance
Mme □	* Prénom:	(obligatoire)
М. 🗆	* Email OBLIGATOIRE:	//
4	* NOM:  * Prénom:	* Date de naissance (obligatoire)
Mme □ M. □	* Email OBLIGATOIRE :	(oungates)
5	* NOM:	* Date de naissance
Mme □	* Prénom :	(obligatoire)a
M. 🗆	* Email OBLIGATOIRE:	//
*Adresse complète :		
, taresse complete.		
Téléphone fixe :		
Profession :	1 2	
Nom de votre		
Enseignant de yoga: (ou Centre si vous l'ignorez)		
Cotisation:	☐ Membres actifs Élèves : <b>32 € + 16 €</b> par personne supp	lémentaire
Règlement :	□ Par virement bancaire Crédit Mutuel – CCM PARIS 17 ETOILE BIC CMCIFR2A IBAN FR76 1027 8060 4700 0333 1794 176 Veuillez bien préciser votre nom dans le libellé du virement	
(REÇU ÉDITÉ ET ENVOYÉ PAR EMAIL AUTOMATIQUEMENT)		
	□ Par chèque (soit : 48 € pour 2 / 64 € pour 3 / 80 € pour 4,) à l'ordre de l' <b>AFYI.</b>	
	DATE: SIGNATURES:	
Date et signatures :		

Conformément à la loi N.78.17 du 06/01/1978, nous vous informons que les personnes destinataires de ces informations sont le Président, le Secrétaire, le Trésorier, leurs adjoints et le personnel salarié de l'Association. Vous avez un droit d'accès et de rectification sur les données vous concernant. L'absence de renseignement obligatoire indiqué par un astérisque (\*) peut entraîner le refus de l'adhésion.